

No. 10408

**UNITED STATES OF AMERICA
and
PHILIPPINES**

**Exchange of notes constituting an agreement on the use of the
Special Fund for Education for the Philippine Science High
School project (with annex). Manila, 5 September 1969**

Authentic text: English.

Registered by the United States of America on 2 April 1970.

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
et
PHILIPPINES**

**Échange de notes constituant un accord relatif à l'affectation de
ressources du Fonds spécial pour l'éducation au projet concer-
nant l'école secondaire scientifique des Philippines (avec an-
nexe). Manille, 5 septembre 1969**

Texte authentique: anglais.

Enregistré par les Etats-Unis d'Amérique le 2 avril 1970.

[TRADUCTION — TRANSLATION]

ÉCHANGE DE NOTES CONSTITUANT UN ACCORD ¹ ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LES PHILIPPINES RELATIF À L'AFFECTATION DE RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL POUR L'ÉDUCATION AU PROJET CONCERNANT L'ÉCOLE SECONDAIRE SCIENTIFIQUE DES PHILIPPINES

I

*L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Secrétaire par intérim
aux affaires étrangères des Philippines*

Manille, le 5 septembre 1969

N° 755

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de me référer à notre échange de notes du 26 avril 1966 ², relatif au Fonds spécial pour l'éducation autorisé par la loi publique 88-94 des Etats-Unis, approuvée le 12 août 1963, en tant qu'amendement à la législation de 1962 sur les dommages de guerre aux Philippines, ainsi qu'à la proposition faite par votre Gouvernement le 14 avril 1969 en vue de la construction des installations de l'école secondaire scientifique des Philippines. Le calendrier d'exécution de ce projet, tel qu'il a été transmis par votre Gouvernement le 5 juin 1969, figure en annexe A à la présente note.

Comme indiqué dans la proposition de votre Gouvernement, le Fonds spécial est appelé à financer, au titre de ce projet, la construction d'un bâtiment pour les sciences et les sciences humaines et de deux dortoirs pour les élèves. Je suis maintenant chargé de vous faire savoir, au nom de mon Gouvernement, que le Fonds spécial pour l'éducation est autorisé à dépenser au titre de ce projet la somme de neuf cent cinquante mille cinq cent sept dollars (950 507 dollars).

Je suis chargé de proposer, par ailleurs, que l'exécution de ce projet soit régie par les dispositions ci-après, mises au point conformément à l'échange de notes du 26 avril 1966:

¹ Entré en vigueur le 5 septembre 1969 par l'échange desdites notes.

² Voir Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 706, p. 117 (notes connexes).

1. Les montants en dollars destinés au projet seront déposés par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dans des banques de dépôt désignées par le Président du Conseil économique national au crédit du Conseil économique national du Gouvernement de la République des Philippines. Un versement de 950 507 dollars sera fait dans les deux semaines qui suivront le présent échange de notes. Tous les intérêts perçus sur ce compte ou la valeur acquise par le capital déposé dans ce compte seront utilisés par l'école secondaire scientifique des Philippines de la manière qui sera déterminée par son Conseil d'administration en vue d'améliorer par la suite les installations construites au titre du présent projet.

2. Le Gouvernement de la République des Philippines s'engage à identifier les bâtiments de l'école secondaire scientifique des Philippines qui auront été construits avec l'appui du Fonds spécial pour l'éducation en indiquant que ces bâtiments ont été construits à l'aide de fonds fournis par le peuple des Etats-Unis d'Amérique en souvenir des efforts communs des Philippines et des Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale.

3. Le Gouvernement de la République des Philippines établira un rapport définitif et complet sur l'état des bâtiments lorsque l'exécution de ce projet sera achevée.

A la réception d'une note de votre part indiquant que les dispositions qui précèdent rencontrent l'agrément du Gouvernement de la République des Philippines, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique considérera que la présente note et son annexe, ainsi que votre réponse à ladite note, constituent un accord entre nos deux Gouvernements sur l'utilisation du Fonds spécial pour l'éducation aux fins du projet concernant l'école secondaire scientifique des Philippines.

Veuillez agréer, etc.

Henry A. BYROADE

Annexe A:

Calendrier d'exécution et
Résultats escomptés

Son Excellence M. José D. Ingles
Secrétaire par intérim aux affaires étrangères
Manille

ANNEXE A

I. CALENDRIER D'EXÉCUTION

Ordre des opérations	Calendrier	Montants devant être libérés	
		Fonds spécial des Etats-Unis pour l'éducation	Gouvernement philippin
<i>(en pesos)</i>			
1. Documents concernant la passation des marchés	Soumis en septembre 1968 et examinés sous tous leurs aspects à la 46 ^e séance du Conseil, le 21 novembre 1968		
2. Projet de budget	Approuvé à la 7 ^e séance extraordinaire, le 6 février 1969		
3. Transfert de fonds	Deux semaines après la signature de l'accord entre le Gouvernement philippin et le Gouvernement des Etats-Unis		
4. Approbation du marché pour les travaux d'architecte et ouverture des crédits pour les honoraires d'architecte (environ 75% de 8% du total des fonds)	Dans les deux semaines suivant le transfert de fonds		220 000
5. Appel d'offres	Deux semaines après le transfert de fonds		
6. Dépouillement des soumissions	Un mois après l'appel d'offres		
7. Adjudication	Deux semaines après le dépouillement des soumissions		
8. Honoraires d'architecte (environ 10%)	Au moment de l'adjudication		30 000
9. Construction des bâti- ments	Commençant un mois après l'adjudication		

ANNEXE A (suite)

Ordre des opérations	Calendrier	Montants devant être libérés	
		Fonds spécial des Etats-Unis pour l'éducation	Gouvernement philippin
(en pesos)			
<i>Calendrier de la fourniture des fonds</i>			
Un mois après l'adjudication		300 000	—
Un mois plus tard		300 000	—
Un mois plus tard		440 000	—
Un mois plus tard		370 000	—
Un mois plus tard		370 000	—
Un mois plus tard		385 000	—
Un mois plus tard		385 000	—
Un mois plus tard		230 000	—
Un mois plus tard		250 000	—
Un mois plus tard		350 000	—
Un mois plus tard		80 000	270 000
Un mois plus tard			353 400
10. Honoraires d'architecte (environ 15%)			76 600
	TOTAL	3 710 000	700 000

II. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le but du projet est de construire dans le temps prévu un bâtiment pour les sciences et les sciences humaines et deux dortoirs, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Le montant total requis dépasse le montant de 3,71 millions de pesos recommandé par le Comité du Fonds spécial pour l'éducation et approuvé par le président Marcos. Le complément de 700 000 pesos à fournir par le Gouvernement proviendra du Fonds spécial et sera libéré au moment où les fonds des Etats-Unis seront transférés au Gouvernement philippin.

II

RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Manille, le 5 septembre 1969

N° 69-2302

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° 755 datée du 5 septembre 1969, relative au Fonds spécial pour l'éducation autorisé par la loi publique 88-94, approuvée le 12 août 1963, en tant qu'amendement à la législation de 1962 sur les dommages de guerre aux Philippines, ainsi qu'aux récents échanges de vues sur le projet concernant l'école secondaire scientifique des Philippines. Ladite note est ainsi libellée:

[Voir note I]

Je tiens à vous faire savoir que les dispositions qui précèdent rencontrent l'agrément du Gouvernement philippin et que votre note avec son annexe, ainsi que la présente note, constituent un accord entre nos deux Gouvernements sur l'utilisation du Fonds spécial pour l'éducation aux fins du projet concernant l'école secondaire scientifique des Philippines.

Veillez agréer, etc.

Le Secrétaire par intérim aux affaires étrangères:

José D. INGLES

Son Excellence M. l'Ambassadeur Henry A. Byroade
Ambassade des Etats-Unis
Manille
